

9m
Ramon

à conserver pour l'histoire
du Laboratoire



1882

Banyuls-sur-mer. 20^e février 1882.



Cris honoraire Messieurs

L'autre à Paris pour gagner du temps.
Je vous prie toujours me croire, très honoré
Monsieur votre bien dévoué serviteur.

Monsieur

Le gendre du plan de drainage du rez-de-chaussée

Les lignes rouges indiquent une rigole d'environ 8^m 20 en contrebas du sol, mes compris la couche de gros sable de 0.10. Ces rigoles auraient 0.20 de largeur; elles seraient garnies de pierres rondes ou galets. Sur ces galets on poserait des graviers de 5 ou 3 centimètres, laissant bien passer l'eau et enfin le sable irait sur ces graviers.

La rigole du côté de la mer serait plus basse que la parallèle.

Les points S. formeraient le sommet des pentes qui croisent aux points de fond marqués F. Le point F recueillerait toutes les eaux qui dériveraient par un petit-aqueduc de F en R.

Les cotés rouges entre parenthèses indiquent la profondeur du point au dessous du rez-de-chaussée.

Je vous serai très obligé de me renvoyer un de ces deux croquis approximé par vous et un des deux exemplaires de ma lettre.

Votre lettre et votre dépêche sont venues me rejoindre à Tréas-de-Mollo, par une altitude de 845^m et à 82 kilomètres de Perpignan.

Arrivé ce matin à 3 heures, je suis reparti pour Banyuls à 10^h.

Notre bâtiment a éprouvé un retard sensible à la suite de pluies qui mouillaient en partie les lames des parquets. Ce bois a dû sécher avant d'être employé.

Le bâtiment est couvert depuis 8 ou 9 jours. Les plafonds et les parquets seront très terminés vers la fin de la semaine. A cette même époque la citerne sera finie; elle se dirige vers la croisée de la cuisine du garde de manière à installer facilement une pompe. Soit dans cette cuisine, soit à l'extrémité de la grande salle du rez-de-chaussée.

Le 6 Mars vous pourrez commencer l'installation de vos appareils et tables de travail, tant au rez-de-chaussée qu'au 1^{er} étage. Le bâtiment ne sera sans doute pas totalement terminé à cette date, mais l'installation sera possible, facile même.

Quelques renseignements me sont indispensables. Je procéderai par questions et vous prierais de m'en bien me répondre sans aucun retard.

1^o Préférez-vous installer la pompe qui prendra l'eau de la citerne, dans la cuisine ou bien dans la grande salle?

2^o Voulez-vous que je commande moi-même cette pompe à Perpignan où l'on trouve bonne fabrication

d'assez bon marché.

Ce serait une pompe à volant et non à levier.

9° Quel cube d'eau de mer voulez-vous emmagasiner dans la cuve? quatre mètres cubes suffisent-ils, ou bien devons nous faire un réservoir de 6 mètres cubes?

10° A quelle hauteur au-dessus du Sol du rez-de-chaussée devons nous placer les tuyaux qui amèneront l'eau de mer dans les aquariums?

Combien y aura-t-il de ces tuyaux et quelle place devront-ils occuper au solau?

11° Adopterez-vous les tuyaux de cuivre pour l'amenée de l'eau de mer de la cuve aux aquariums, ou bien préfèrerez-vous le plomb? Je ferai cette installation, si vous le jugez utile, sous la réserve de placer les robinets pour l'alimentation des aquariums, à moins que vous ne me donniez à ce sujet, des instructions précises.

12° Je pense que vous emerez avec la locomobile et la pompe, les tuyaux d'aspiration et de remplissage depuis la mer jusqu'à la cuve.

Puis je laisserai dans la maçonnerie de la cuve un vide pour porter le tuyau d'amenée?

13° Un diamètre de 0,05 (intérieur) suffira-t-il pour le tuyau de distribution d'eau de mer aux aquariums?

Sur ce tuyau conducteur, quel diamètre préférons-nous pour conduire l'eau aux divers parties du local? avec le plan et les hauteurs d'étage vous pouvez déterminer la longueur de ces petits tuyaux et la place de la soudure à ménager.

14° Je compte drainer la grande Salle du rez-de-chaussée (pour enlever l'eau de mer) suivant le croquis joint à ma lettre. Veuillez me dire si cela vous convient.

15° Comme la Commune de Banyuls-sur-mer ne s'est engagée à fournir que 500 mètres carrés de terrain, que le bâtiment s'est reporté vers les rochers de 4,50 environ de plus que ce qui s'était prévu, ces 4,50 nous feront défaut pour conserver derrière le bâtiment un terrain suffisant.

La commune trouve qu'elle a fait assez de sacrifices et n'apparaît pas disposée à donner plus de 500 mètres carrés. Si nous nous arrêtons aujourd'hui à cette superficie, (elle sera considérée plus tard comme insuffisante) la propriété peut devenir plus exigente lorsqu'on lui demandera l'extension de la superficie à annexer à l'établissement. Son prix actuel est de 2,50 le mètre carré. Veuillez m'autoriser à prendre 200 ou 300 mètres de plus et de porter la dépense sur les crédits autres que ceux ouverts par la Commune. Il serait regrettable de ne point prendre dès aujourd'hui le terrain nécessaire.

16. La modification que vous indiquez pour l'installation de votre Cabinet et de votre laboratoire est très facile, les cloisons n'étant pas encore terminées. Je trouve que votre idée d'agrandir le magasin n'est point pratique, en raison des portes A et C et de la Croisée D, vous ne pourriez rien emmagasiner dans l'espace compris sur le corridor.

Je préférerais donc borner la modification, au simple changement de destination des appartements en façade sans rien toucher au corridor et orienter le croquis joint à ma lettre. (Plan du 1^{er} étage)
Veuillez avoir l'obligeance de me dire ce que vous pensez de ma proposition.

17. Vous n'avez pas remarqué que vos appartements, Cabinet et laboratoire, sont fournis au projet d'une cheminée chacun. Cette cheminée serait à l'angle de la cloison contre la mur de face.

On peut si vous le jugez utile faire installer une cheminée dans chacun des 8 Cabinets de travail.

Le Surcroît de dépenses serait d'environ 500,00

Réponse à ce sujet.
Je fais refaire ma lettre à Perpignan en double expédition, l'une vous sera envoyée à Roscoff.

EUGÈNE RAMON

INGÉNIEUR CIVIL
MORÉNOU

29 avril 1882



Monsieur de Lacaze Duthiers.

Je remets à la poste, comme papier
d'affaires, le bordereau des dépenses de
tous les travaux restant à exécuter pour
bien terminer le laboratoire.

Dans le chiffre d'appoint de 824.58 j'ai
compris le Cabinet Vaisseau, la clôture et
les tuyaux d'aération des caux des tentes dans
la Citernie.

Vous trouverez dans le même des travaux
exécutés, j'ai remis à l'entrepreneur, la
somme dépensée pour salaires au Compté

de la Commune. C'est le premier
article du mètre. Cette somme est de
1726.^{fr} 93.

Veuillez agréer, bien cher Monsieur,
l'assurance de mes sentiments respectueux.
Sincèrement dévoué

Maman

Bayeux le 23 Mai 1882.

Monsieur Roussel architecte à Perpignan,
J'ai l'honneur de vous informer qu'il me paraît regrettable
que vous ne venez constater bien des choses qui seraient à
désirer. Ainsi au balcon il était entendu et bien convenu
que le rebord en béton qui se passe fortement la partie la
plus étroite devait être abattu d'une manière oblique et
fortement afin de ne pas faire glissade. (Il est au contraire
soudé au ciment et fait une chose inacceptable). L'auduit du balcon
n'a pas été fait par deux caucous de un centimètre chaque,
malgré leurs promesses. Les angles en ciment formant sautoir
sont aux quatre coins de la maison sans mal fait et
le coin côté du côté de feu en quelques endroits. Les fermes
des portes ne sont pas encore posées partant. La citerne,
les conduits, rien n'est fait. L'escalier du dehors, soit le balcon
est fendillé par leur pente ne l'ayant pas manilé comme le sou-
mandataire leur en a été fait à plusieurs reprises. La pierre du
balcon a été fortement occulée en y plaçant le balcon. La
partie des claires refaite dernièrement est fendillée et regardée
à plusieurs endroits. Une quantité très grande de cloches se
trouvent dans les plates des claires. Le serrurier vous avait
pris, me dit-il, de vouloir bien lui faire connaître les prix de
son travail. Il paraît que Pallade ne lui a rien fait voir et le
remède de feu n'est fait. Vous pourriez vous pas lui faire connaître
les prix par un intermédiaire.

M. de Lacaze a dit à M. Pascal qu'il était parfaitement
de son avis et qu'il trouvait que je n'étais pas suffisamment payé.
Vous serez ainsi bien de voir à ce sujet M. Pascal et
vous priez aussi d'être ainsi bien de me régler les trois mois
échus, c'est à dire de la fin de l'année au 1er Mai.

Je vous prie de m'en faire savoir si vous pouvez venir sans peine
et ce que l'on doit faire. Si j'ai dans mes mains les travaux
ordonnés par M. de Lacaze, tel que esquis et macaronis
que nécessitera à travailler comme je l'ai fait
paul.

par le parquet du 2^e étage.

Agrès je vous prie,

Monsieur

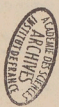
Les salutations respectueuses de votre dévoué serviteur

Arthur ignel

Par Copie Conforme;

Bangalore le 29 Mai 1889.

Arthur ignel



8 juillet 82.



Monsieur de Lacaze Duthiers.

Je reçois avis que demain Dimanche
ma présence est indispensable à Millas où
se trouvent les propriétés de mes enfants.
D'après ce qui m'a été dit, quelques jours de
projetant d'entraîner le troisième d'arrasage
à faire des dépenses exorbitantes dont le résultat,
à mon avis, serait mauvais. Il me me paraît
pas possible, en cette occurrence, de ne pas
aller à Millas demain soir pour défendre
de mon mieux les intérêts de mes enfants et
les miens propres.

Je suis donc obligé d'ajourner à lundi.

mon voyage à Bangui. J'ai toute
ma journée libre ; je la mets à votre
dispositif.

Veuillez m'honorer d'une réponse
par la retour du porteur ou par
le garçon d'hôtel, s'il vous plaît.

Votre bien dévoué serviteur

Mamon

Le facteur doit remettre un récépissé à sonche lorsqu'il est chargé de recevoir une taxe

Le port est gratis.

Indications de service.



L'Etat n...
la voie télégraph.

A DÉCHIRER

N° _____

Timbre à date.



R
R
ES

nier
adique

ance privée par

Pour P Champs N° 112 Mots 11 Dépôt le 23 à 11 h. 53 du

Durè ramon
tout est prêt
Gascal



Indications de service.

Indications conventionnelles.

Avis télégraphique.....	AV	Accusé de réception.....	CR
Réponse payée.....	RP	Télégramme recommandé...	TR
Télégramme collationné....	TC	Télégramme à faire suivre...	FS

N° _____

Timbre à date.



Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)



Pour B Champe N° 32 Mots 11 Dépôt le 23 à 11.53 du

*Dirie ramon
tout est prêt
Pascal*

INDICATIONS DE SERVICE.

Télégramme.

TIMBRE À DATE.



Pour *Nuyens* de *Suzanne* N° *571* Mots *12* Dépôt le *26* à *11 h 15* m. du *16*.

Lacaze Dutrieux Nuyens

*Personne était chargée vous prévenir impossible
partir aujourd'hui*
Nuyens

Janvier 1881. — Modèle n° 322.

Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.
L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

Perpignan le 26 août 1887

9 h. de soir.



Mon cher monsieur Rouman

Me voici revenu de Banyuls,
naturellement gros-jean comme d'habitude.
Hâtié par le vent cependant de sortir de
l'inconnu car je ne trouve pas H. ni
impossible d'adresser un rapport au ministère
dans les conditions où nous sommes.

Comme c'est la ^{grosse} ~~si~~ ^{si} ~~non~~ la ^{grosse}
foi qui me rendez-vous semblable à celui
d'aujourd'hui de manquer!

Je vous prie de me répondre si
oui ou non nous devons ce faire.

Bien à vous,

M. de Lacaze Duthiers

GRANDS ATELIERS DE CONSTRUCTION

CHAUDIÈRES A ÉCHAUDER PERFECTIONNÉES

Appareil pour le Chauffage des Vins



BARTHÉLEMY DANOY

35, RUE DU FOUR SAINT-JACQUES, 2,
PERPIGNAN -- PRÈS LE MUSÉE -- PERPIGNAN

Monsieur Le Directeur du Laboratoire de Perpignan

D. P.

Perpignan, le 17 Juillet 1882 Typographie de Adolphe FALLET, 5, Place du Marché-Neuf.

1882		Fourni 3 Cuiseurs écarts étamés, d = 10 m de long. et pesant 18 Kilos	4	"	72	"
avril	§	Fourni une pompe aspirante			100	"
		Don Cuiseur plombs	4	"	30	"
		Frais de voyage et travail			8	"
					212	"

Valeur en votre règlement



Histoire de
Bauprés



M. Ramond



Banyul, 7 Juin 1881.



Monsieur l'honorable

J'étais fort embarrassé pour vous répondre car je voulais, en le faisant, vous donner, ainsi que vous m'y invitez, à vous donner un aperçu de la défense.

J'aurais bien désiré, pour vous remettre des renseignements exacts, connaître au préalable le point où se construisait le laboratoire, soit à Banyul. La défense varie suivant que l'installation se fait dans l'une ou dans l'autre de deux localités. Je suis bien sûr d'être fixé à C. Lijet. Je vais cependant, à partir de ce soir, me livrer à un travail comparatif, vous donnant aussi approximativement que possible la défense sur l'un et l'autre des deux points.

rien n'est changé dans la situation. Banyul est toujours également bien digéré; Sartre-sur-Mer ne donne pas signe de vie. Quelque personne de cette dernière commune me disait Samedi dernier que les réserves de Sartre-sur-Mer ne permettraient certainement pas de grands sacrifices... etc... En somme, que d'enthousiasme.

Je serais très heureux si vous voulez bien,
et si cela vous est toutefois possible, me
faire l'honneur de me dire si je dois étudier
plutôt une installation à Banguek qu'à Sottrindas,
au vice-versa.

Je n'attendrai point votre réponse pour me
mettre au travail. Il est bien entendu que je
ne vous demanderai satisfaction que du bâtiment
avec réservoir, puits, pompe &c... et ne m'occuperai
point de l'installation d'intérieur.

Veuillez agréer, très honoré Monsieur,
l'assurance de ma respectueuse considération

Maman

PONTS ET CHAUSSÉES.

PERPIGNAN, le _____ 188 .

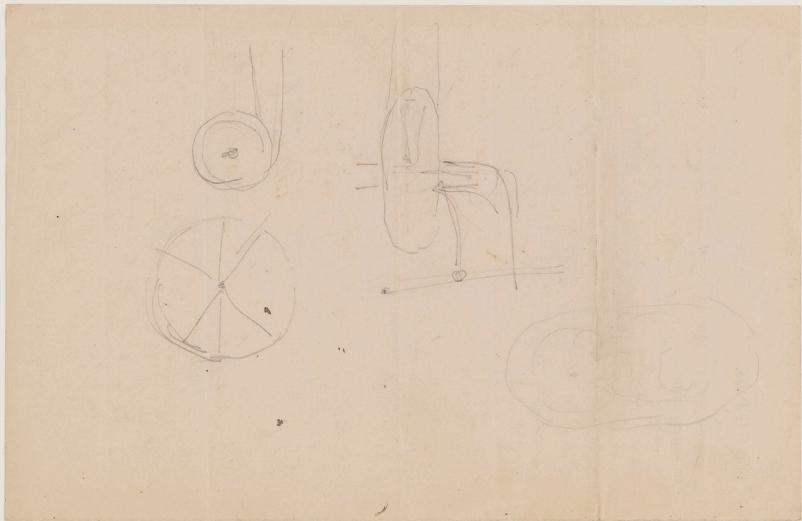
—
DÉPARTEMENT
DES PYRÉNÉES - ORIENTALES.

—
L'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées



Numéro d'ordre
du registre

} *Pompes rotatives*



Serpigny 21 juin 1881.



Très honoré Monsieur.

Vous auriez certainement déjà reçu le projet de construction à Banyuls si je n'avais été appelé à Prades pour affaires urgentes. Mon absence de 5 jours hors Serpigny a quelque peu retardé mon travail. Je ne vous effrayez pas trop cependant; le retard ne sera pas très long. Vous recevrez le dossier complet vers le 27 ou le 28 juin.

Veuillez me faire l'honneur de me faire savoir par télégramme si vous trouvez avantageux d'éclairer le cap de chauffe sur deux faces, au Nord et au Midi. Vous pourriez même avoir la très vive lumière du midi en me laissant que 2 ou 3 mètres entre le bâtiment et le rocher. Le surcoût de dépense qu'entraînerait cette disposition serait d'environ 1000. f. (Beige anti f.)

Je ne donne pas aux Croisées d'aussi grande dimension que celle du projet que vous m'avez envoyé. Je me borne à fixer la largeur à 1,50 au lieu de 2,40 et la hauteur à 2,25 au lieu de 2,75. J'estime que ces dimensions suffisent

à bien éclairer vos Cabinets.

Je trouve, dans cette réduction des ouvertures, le double avantage de diminuer très sensiblement la dépense et, surtout, d'obtenir des menuiseries qui pourront bien résister à nos Coqs de Vent. Vous remarquerez dans notre projetement que les grandes menuiseries durent peu et ferment mal.

J'ai été à Bangah avant très bon, dimanche. La bonne nouvelle que j'ai pu annoncer au Maire, l'installation du laboratoire dans la Commune, a décidé mon ami Pascal à retrier la démission.

Dimanche prochain a lieu la réunion du Double Conseil. Le résultat de la délibération n'est pas douteux.

Je prévois dans la dépense, les terrassements à exécuter, au dehors de l'installation du bâtiment qui doit être faite, comme délai, par la Commune, les terrassements, dis. je, pour établir une plateforme à transformer en jardin et pour créer une terrasse dominant la mer. La dépense n'est pas considérable; elle me paraît nécessaire.

Très agréablement, très honore et cher Monsieur,
l'assurance de ma respectueuse considération

Maman

2 juillet. 8^h soir

Monsieur de Lacaze Duthiers



J'ai vu, il n'y a qu'un instant, un propriétaire
de Bangub. Je l'ai questionné et, sans qu'il ait
pu me donner des renseignements précis, il m'a
répondit que tout le monde, à Bangub, considère
le laboratoire comme déjà créé.

Si vous n'avez pas reçu de réponse au
telegramme que vous avez sans doute envoyé
ce soir, j'espère que vous pourrez aller
demain à Bangub dans de bonnes conditions.
Je passerai vous prendre à l'hôtel à
5^h 30.

J'ai l'honneur de vous saluer

Memoire

Perpignan 11 juillet 1881.



Monsieur de Lacaze Luthiers.

J'ai l'honneur de vous envoyer comme
papier d'affaires, et par le même courrier
qui vous portera cette lettre, le projet de
laboratoire de Banyuls.

J'ai complété le projet dans le sens
que vous m'avez indiqué lors de votre dernier
voyage à Perpignan. Une seule modification
n'est pas marquée; j'aurais dû, pour la faire,
reprenre le dessin ab ovo, ce qui m'aurait
inutilement fait perdre du temps. Il s'agit de
la surélévation des murs pour établir un
comble suffisant à recevoir des débris et
pouvant mieux aérer la porte au dessus du
Cabinet de travail. Cela se fera en deux
d'élévation.

Vous devez avoir reçu de M^r Pascal tous
les pièces dûment approuvées concernant les
mesures financières prises par la Commune.
Je me suis aperçu à moitié, dans les bureaux
de la Préfecture, que la délibération du
double Conseil était également approuvée.

L'été que vous avez reçu le greffé,
 et si vous estimez que nous pouvons mettre
 la main à l'œuvre, veuillez nous donner
 l'ordre. Je ferais immédiatement procéder
 au défrichement du terrain. Pendant que le défrichement
 se fera, (le défrichement est de plus de six mois) nous
 pourrions faire adjudger le terrain de malouerie.
 En procédant ainsi, nous n'aurons pas de temps
 perdu.

J'attendrais vos ordres aussi volontiers que
 vous désirez vous-même l'achèvement de l'installation.
 C'est tout dire.

Veuillez agréer, cher Monsieur, de la part
 de l'État, l'assurance de mon respectueux
 et affectueux dévouement.

M. de la Roche

Vos remarques, qui moyennant une augmen-
 tation de 1000^{fr} sur les dépenses du premier projet,
 j'obtiens aujourd'hui en plus :

Un cadastre sur le tout est de	400
La charpente	1389
7 cheminées	462
Le barin de rez de charpente	280

Total 2531^{fr}

Les dispositions de l'écrit ont été arrêtées
 lorsque nous sommes allés à l'adjudication.

Sersigny, 24 août 1881.



Cher honore Monsieur.

Comme vous le dit si bien dans votre dernière lettre, me voilà tout à fait dégagé de toutes préoccupations politiques. J'ai donné ma démission de Conseiller Général; me voilà enfin complètement libre et tout à mes travaux. Je siégerai, toute fois, à l'Assemblée "Leg" jusqu'à la fin de cette Session qui prendra fin vers la fin de la mois.

Je lui ai hier rebattu mon brave ami Pascal. J'ai bien fait; il me paraît qu'une fête et à son relation de Maire à Bayreuth.

Il a rédigé, heure tenant, une délibération pour le faire autoriser à débayer le terrain par voie de traité de gré à gré avec un tiers. J'ai compté commencer les travaux Mardi prochain, lundi étant jour de fête patronale à Bayreuth.

Mais pour tracer les fondes, vous devez me renvoyer les pièces du projet. Je vous ai écrit ma minute afin de ne pas perdre de temps. Je dois en faire une copie qui sera livrée à l'Administration.

Je ne puis rien faire sans les pièces du projet.
Une fois en leur possession, je dresserai le
dossier et le Cabier des Charges.

Je suppose que vous devez préalablement approuver
le projet, qu'il est ensuite à le soumettre à M^{re}
le Préfet, le Département ayant subventionné
notre œuvre. (Je ne suis guère modeste.)

J'attendrai donc l'arrivée des pièces du projet
et ne perdrai pas, tout au plus, une seule
minute pour arriver à l'adjudication de bâtiment.

Veuillez agréer, très honoré Monsieur,
l'assurance de ma respectueuse considération

Monseigneur

M^{re} Pascal attend vos instructions. S'il
pour faire construire le bateau. Le moment
serait opportun, les Constructeurs n'ayant pas
grand chose à faire actuellement tandis que
dans deux mois, les Commandes leur arriveront
nombreuses et pressées, comme chaque année

Serpignay 13 Septembre 1881.



Cher Monsieur.

J'ai l'honneur de vous envoyer les pièces, en
double expédition, du projet que j'ai dû refaire en
entier. Vous avez l'obligeance de revêtir chaque
pièce de votre vu et approuvé, mis sur son tête,
en regard de mon Honoré par... &c. Vous les
enverrez ensuite à M^r le Maire de Banyuls qui
les portera lui-même à M^r le Préfet pour recevoir
l'approbation administrative.

Il est 4 $\frac{1}{2}$ de soir. Je vais aller chez M^r
le Préfet pour lui soumettre le projet et le prier
d'autoriser M^r Pascal à publier l'adjudication des
travaux. Nous gagnerons ainsi 8 ou 10 jours.

Les déblais seraient déjà commencés, presque finis,
si notre ami Pascal n'avait subi un échec devant
son Conseil municipal. On n'a pas voulu l'autoriser
à traiter de gré à gré un travail estimé 1500^f. Le
Conseil a exigé que les déblais soient compris dans
l'adjudication. Or, comme j'avais à rappeler
le projet *ab ovo*, l'adjudication ne peut être faite
que sur le dossier complet. Donc, retard forcé.

Je crois avoir rempli votre programme sans
mon nouveau projet. Si quelque détail m'a échappé,
sa modification se ferait en Cours d'exécution. Aussi,
pour ne plus perdre de temps, vous pourrai-je de
vouloir bien approuver le projet tel quel et de le
renvoyer sans retard à notre ami Pascal.

La clause qui contient le Cahier des charges
dans son dernier article me fait espérer que nous
aurons comme Entrepreneur un homme sérieux,
ayant tous les moyens d'aller vite, et honnête. Il
paraît sérieux à notre œuvre; c'est bien que
j'ai le plus grand espoir de construire vite et bien.

Je n'ai voulu vous écrire qu'après avoir fini le
projet. Les dépenses s'élèvent à 33.500^f, mais
je lui assure d'obtenir un minimum de 6 %
de rabais, ce qui nous ferait près de 2000^f de bonis.
Nous aurons donc de quoi couvrir la dépense,
l'Entrepreneur dont j'ai parlé m'ayant affirmé que
le rabais serait fait par lui sur un minimum de
6 % sur 4000^f.

Je vous tiendrai au courant de ce qui pourra
se produire ici.

13 — 6^h du Soir



Je suis de chez M^r le Préfet. Il m'a
ajuré que l'adjudication serait autorisée sitôt
que vous lui aurez renvoyé les pièces du dossier
approuvées par vous.

Il n'y a donc pas lieu, ainsi que je le disais
au début de ma lettre, d'envoyer le dossier au
Maire de Banyuls. Adressez le directement
au Préfet qui l'enverra immédiatement à
M^r Pascal avec l'autorisation d'adjuger les
travaux. Tout dépend ainsi du envoi
et de l'approbation du projet; je sais qu'il
n'y aura pas de retard de ce côté.

Veuillez agréer, cher Monsieur de Larocq,
l'assurance de mes sentiments les plus dévoués

Memoire

Serpigny le 16 Octobre 1881.



Chers Messieurs de Lacaze Dutrieu.

J'ai la satisfaction de vous annoncer que lundi dernier les travaux de laboratoire de Banyuls ont été adjugés avec un rabais de 13 1/2 %. L'adjudicataire, le Sr. Robert Pallade, paraît fort bien disposé; il s'est offert à 3 autres soumissions et, bien que M^r Noé ait été évincé malgré son offre de rabais de 12 1/2 %, nous pouvons espérer, grâce à M^r Pascal, que les travaux seront bien menés.

On a Commencé les déblais le lendemain de l'adjudication. Je vis demain, Samedi, à Banyuls pour vérifier le fond de la fouille de mur de quais afin que les maçons puissent Commencer demain soir au Dimanche au plus tard.

C'est après vous dire qu'il n'y a pas de pertes de temps autres que celles que nous aurons malheureusement qu'écrire avant l'adjudication.

Lundi dernier l'adjudicataire fut Commencé à

trois heures trente minutes; Et cinq heures
quarante le travail s'est tracé par moi et
ils débattirent furent attachés le caducée.
Vous serez exactement tenu au courant.

Les électeurs d'un Canton voisin de celui que
je représenterais, m'ont fait la mauvaise plaisanterie
de me donner, sans me consulter, une majorité
écrasante à l'élection de Binand de Serris pour
remplir le siège laissé vacant par la démission
d'un de mes collègues. Je n'ai pu refuser cette
marque de confiance. Ma civilité pour membre
de l'Assemblée législative.

Dès que le mur de gypse sera terminé, ou même
quelques jours avant, vous serez prévenu.

Très agréablement, cher Monsieur de Looze,
La nouvelle reconnaissance de mes sentiments bien dévoués.

W. M. M.

Sergisny 3 November 1881.



Monsieur de Lacaze Duthiers.

Il ne m'a pas été possible de tenir ma promesse.
Mes deux déviateurs me quitteront le mardi après
votre départ et je me suis trouvée fort embarrassée
pendant quelques jours. J'ai été après heures pour
trouver quelqu'un qui a bien voulu me donner
un coup de main et terminer le projet que je
vous envoie.

Vous remarquerez que toute cette commission de
fond en Comble. Le dessin ci-joint a été modifié
suivant les indications de la Commission des Bâtiments
civils et, ainsi, en conformité des desirs que vous
avez exprimés sur place, lors de votre dernière venue
à Bayeux.

N'ayant pas fait la copie du nouveau projet
afin de gagner du temps, je vous serai très obligé
de me renvoyer le dessin ditôt que vous le pourrez.
J'aurai le temps alors de faire la copie que vous
conservez.

Le devis estimatif est tel qu'il a servi à
l'édification. Les augmentations de dépenses

résultant des décisions de la Commission de
bâtimens civils et s'élevant à 5000 £ ne
sont donc pas comprises dans le total de la
dépense.

Veuillez agréer, Monsieur de la Roche Beaucourt,
l'assurance sincère de mes sentimens bien desirés

Mamon

Le quai est terminé. On a attaqué vigoureusement
les débris. Nous avons eu bien mauvais temps la
semaine dernière; mais, depuis trois jours, nous
avons les journées splendides, comme au mois de Juin.
L'entrepreneur a eu besoin d'être secouru. Je puis vous
garantir qu'il a reçu une bonne secourpe.

L'entrepreneur est le nommé Boher Pallade
résidant à Banyuls sur mer. Le rabais consenti
est de 13 p/o.

Prière de renvoyer le Defois le plus tôt possible.

Serpigny 8 Novembre 1881.



Cher Monsieur.

Votre dernière lettre m'a vivement étonné. Vous me demandez les pièces que je vous avais promises d'envoyer; elles ont été expédiées à Paris, 7 rue de l'Étréjade, ainsi que vous m'y aviez invité. Je dois supposer qu'on vous les a adressés à Roscoff. Le dossier est parti le 1^{er} ou le 2 Novembre; je vous serai fort obligé de me faire savoir s'il vous est parvenu à bon port.

Nous éprouvons des ennuis à Bangalo. Les rochers de mer se sont opposés au jät de nos déblais le long du mur de quai. Nous devons, provisoirement, les transporter fort loin; la dépense augmentera d'autant.

Après avoir conféré avec M^{le} Cutzack, Conducteur principal des Ponts & Chaussées, faisant fonction d'ingénieur, je donne ce soir ordre à l'Entrepreneur d'abattre le bout de la roche contre laquelle s'appuie le môle, de manière à permettre une

facile communication entre notre quai et le môle.
Par cette ouverture nous porterons nos déblais
dans la mer, au delà du môle. Les bûches veulent
éviter l'embarras de la plage des baigneurs.

Le mur de quai est absolument terminé. Les
déblais de l'emplacement du bâtiment sont poussés
avec assez d'activité. J'espère que les maçonneries du
mur face à Banyuls seront commencées jeudi
au Vendredi de cette semaine.

Nous avons depuis trois jours un temps splendide.
Le premier beau temps que j'ai vu avoir annoncé fut
de courte durée. Aujourd'hui, le mur de quai nous
mettant à l'abri des coups de mer, le travail ne
peut être arrêté que par des flûtes qui ne paraissent
pas devoir venir encore.

Il ne me paraît pas possible d'arriver à Corsica
avant le 10 X^{bre}. Je dois vous en prévenir à
temps afin que vous avisiez par rapport à M^r
le Ministre.

Vous serez informé, ainsi que je vous l'ai promis,

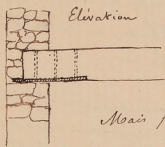
du degré d'avancement des travaux.

J'ai mis du retard à vous envoyer le projet à
la suite du départ subit de mon domestique.
J'ai eu de la peine à le remplacer.

Veuillez agréer, très cher Monsieur,
La nouvelle assurance de mon respectueux dévouement

M. Monod

Corbeaux sont la suite trait de gracieuse, j'ai
 vérifié de glous sous les poutres des plaques de fonte
 rayées dans le bois qui ferait l'office de corbeaux
 et ne le seront pas.



Elevation

Coupe au traves



Mais je ne me déciderai à faire cette
 dépense que s'il devient absolument impossible
 d'obtenir des bois suffisamment résistants.

Veuillez agréer, cher Monsieur de Lacaze,
 l'assurance de mon respectueux dévouement

Blanc

J'ai reçu l'affiche que vous avez bien voulu m'envoyer.
 Mais songez, au point de vue de la Date d'expiration,
 que nous ne pourrions pas obtenir plus de rapidité que
 ce que je vous dis dans ma présente lettre.

Veuillez aussi l'obligeance de me
 renvoyer le plan du bâtiment afin
 que je puisse y faire les modifications
 que je pourrais proposer.

Sargisgray 17 Novembre 1881.



Cher Monsieur.

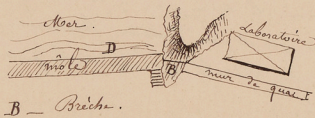
Je suis allé hier à Bangulu sans protection
 de donner aux travaux toute l'activité possible.
 J'ai dû me borner à constater que l'entreprise
 ne regrette rien pour aller vite et que, malheureu-
 sement, le grand cube de bois à enlever ne nous
 permettrait de commencer les maçonneries du bâtiment que
 vers le 24 du mois courant.

Il n'est pas possible de maçonner avant d'avoir
 à peu près terminé le déblai, car la peu de largeur
 du chantier ne permet pas d'installer les machines
 sur le passage des véhicules qui enlèvent les produits
 de la tranchée.

J'ai passé toute la nuit à combiner un plan
 d'installation de chantier. Je n'ai rien trouvé de mieux
 que de faire transporter le déblai à droite et à gauche;

les premiers, avec des tambereaux sont déchargés sur le chemin qui va à Banyuls; les seconds sont portés contre le môle, du côté de la haute mer, par une brèche que j'ai fait pratiquer entre le môle et notre mur de quai.

La prohibition formelle des Syndicis et du grand homme de la marine de nous laisser déposer les débris dans la mer, le long de notre quai, nous a fait subir un retard de quatre ou cinq journées de travail. L'embourbement des terres était tel qu'on ne le reconnaissait plus sans le chanter. C'est alors que je me suis décidé à faire pratiquer la brèche



B - Brèche.

Je dois dire, pour vous rassurer, que le sol de la brèche n'a pas été dressé à la hauteur de

môle. Je l'ai fait laisser plus haut de 0,75 que le niveau de notre quai et du môle afin d'être complètement à l'abri des embrans.



le môle et on versa à droite dans la mer.

on franchit cette hauteur de 0,75 au moyen de plates-bords; on couche sur

les débris la terre avec arènes pour permettre l'installation des masons le 27 courant. Les maçonneries seront terminées le 20 décembre et le bâtiment couvert le 1^{er} janvier, au plus tard. Le dix janvier vous pourrez commencer l'installation des aquariums au rez-de-chaussée et vers le 20 le bâtiment peut être complètement terminé.

C'est tout ce que nous pouvons faire et croyez bien, cher Monsieur de Lacaze, que nous avons exécuté un véritable tour de force.

Nous ne trouvons pas de pièces de bois d'une force au dessus de 0,50. Pour nous bien assurer de la rigidité de planche et n'avoir pas à placer des

Bangui sur mer 8^e Décembre 1881.



Très Cher Monsieur de Lacaze.

La plus grande activité n'a cessé de régner à notre chantier. Nous avons été favorisés par un temps splendide; il dure encore; puisse-t-il durer longtemps.

Malgré tout cela, ce n'est qu'aujourd'hui que l'on a commencé les maçonneries du bâtiment; sept maçons y travaillent. J'ai l'espoir que d'ici prochain nous occuperons dix maçons et que, vers la fin de la semaine prochaine, le nombre de les ouvriers sera porté à quatorze. C'est à ce dernier chiffre, sans doute, que nous nous arrêterons.

Les bois sont prêts ou vont l'être. Les menuiseries marchent bon train.

L'entrepreneur a traité avec un spécialiste pour la couverture. Il est que dix mètres de longueur seront couverts, nous attaquerons les planchers, le parquet et le plafond sur la première étage.

Banyuls sur mer 30 Décembre 1881.



Cher Monsieur de La Cañe-Lathiers.

Venu à Banyuls trois fois depuis ma dernière lettre, je n'avais pu vous écrire, tant est grand le retard de vos travaux. J'espérais toujours que l'antropométrie, par des mesures énergiques, rattrapait le temps perdu dans l'exécution des détails. Hélas! et rien est pas tout à fait ainsi. Le mauvais temps nous a quelque peu dérangés, mais ce n'est point là que l'on peut attribuer la Cause principale du retard: il n'y a jamais eu sur le chantier le nombre de maçons qu'il aurait fallu pour aller vite, aussi vite qu'il faudrait.

Les murs sont montés jusqu'au premier étage. Les pontes de planches sont posés. Voilà le degré d'avancement du travail. J'en suis navré. C'est en vain que je prodigue les stimulants. Sans que l'antropométrie mette de la mauvaise volonté, au contraire, j'en suis à regretter que le travail ne soit pas tombé en d'autres mains. À des travaux exceptionnellement pressés, il faut une direction exceptionnellement intelligente et de

moyens d'action qui ne laissent rien à désirer.

Je lui suis toujours à espérer une amélioration à ce lent état des choses. Je lui la lettre que j'en envoie à Bentzenheim et à M^r Pascal.

Il faut que les uns et les autres ne puissent m'attribuer une négligence quelconque. Je fais ce que je puis; j'aurai fait ce que je dois.

Quant à l'exécution du travail, j'ôte croire que vous en serez satisfait.

Si vous devez venir, retardez votre voyage de quelques jours, vers le 10 janvier. Peut-être alors pourrez-vous être même mécontent que vous ne le soyez si vous venez tout de suite.

Veuillez agréer, cher Monsieur de Lacaze,
l'assurance sincère de mon respectueux dévouement

Maman

Vous devez me faire aussi le cube exact de ce
qui doit contenir la Cerve. Au travail, vous pouvez
qu'il y avait économiquement à construire une réserve
de ce qui me suffirait pour 2 ou 3 jours de
travail, afin de ne pas être obligé de mettre
votre locomobile en feu tous les jours? Je ne sais
si le régime de l'eau de mer sans une Cure en
marchandise en faciliterait la qualité au point de
devoir être travaillé de renouvellement quotidien.

qu'on vous détail pour l'installation de la
locomobile? Le glacier, ou un vase ou local spécial?
L'eau, vous ne pouvez l'installer que dans la
grande salle de rez. de chauffée et à l'Est, c'est
à dire dans la salle où elle gènera le plus.

Je dois connaître les dimensions de la locomobile
s'il faut construire un abri spécial. Surtout qu'un
local de 4.50 sur 3.00 est ~~assez~~ suffisant. Il
faudra cependant compter sur les dimensions car il
faut loger l'appareil convenablement de combustible.

Verillez agréer, Monsieur de la Caze,
l'assurance de ma haute et bien dévouée

M. Marnier
[Signature]

Baygorry 13 Janvier 1882.

Ceci est M. Marnier de la Caze. Brestois

Je suis allé à Baygorry Lundi dernier et j'y
retourne demain soir; je devais naturellement
de toutes mes forces.

Une chose embarrassante: la Citroune.

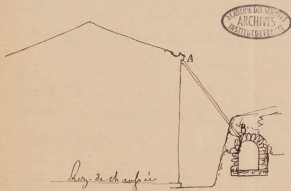
Lorsque nous avions prévu la réserve de ce
vase servir le bâtiment, il n'était pas question
de déloger le propriétaire; le mur postérieur devait
être accolé au dallai des roches.

En nous obligeant à laisser un Couloir de
2.00 entre le bâtiment et la paroi du dallai,
je ne puis plus conduire les eaux de la citerne dans
une citerne dont le plafond inférieur doit s'établir
à 0.80 environ au dessus du rez. de chauffée.

Je ne compte pas pouvoir
glacer les tuyaux allant
du chéneau à la Citroune.
Comme A B de la page 1.

Ce serait une construction
presque ridicule, quelle
qu'en soient les précautions
prises pour la solidité.
Nous sommes obligés, je

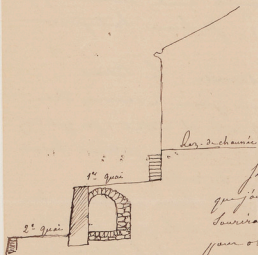
le cas de nous, à mettre la Citroune en contact de



rez-de-chauffée, si vous voulez balustrer avec
le camp de la toiture.

Dans ce cas, nous aurions une grande économie
et, surtout, une grande facilité de conduire le camp
des deux versants du toit, en le plaçant en avant
du bâtiment et derrière le mur de grès.

Je vous prie très oblige
ment de me faire sur ce point connaître
ce que vous en pensez et de me dire
si vous n'avez rien de mieux à me proposer.
Je vous prie d'agréer, Monsieur,
l'assurance de ma haute estime et de
mon profond respect.



Je n'ignore pas que la balustrade
qui se trouve de vous proposer ne vous
saura pas, mais que le personnel
pour obtenir de la main de l'œuvre
de descendre jusqu'au niveau de la mer et de l'élevé.
La pente hors du bâtiment et à l'élevé. Mais
je ne trouve pas de solution pratique pour la toiture
de cette nature en l'état actuel du rez-de-chauffée. Le
travaux d'assèchement de l'élevé, ce qui entraînerait
des travaux de grande importance et d'une installation difficile.
Ce n'est cependant pas impossible.

On pourrait aussi, sans descendre au 2^e grés,
placer la citerne près de l'entrée du bâtiment, à l'ouest,
à l'arrière de l'édifice. Mais, encore là, l'installation
serait difficile pour la hauteur qu'elle nécessiterait.

Si vous persistez à vouloir la citerne en l'état actuel

du rez-de-chauffée, sans pousser, sans augmenter
considérablement la dépense, que recevra le camp
de l'eau venant du toit et dans quelle partie
du versant Nord. Voici les dispositions que je
proposerais :

La charge de l'eau sera conduite à la citerne,
en prévision de la difficulté et, ainsi, vous donner
un avertissement de la difficulté à la hauteur de
bâtiment vu la hauteur, nous placerons deux tuyaux
de descente en fonte aux points A et B. Ce tuyau, à joints
parallèles, système Duboué) arrivera dans l'édifice
à angle droit et viendra se déverser dans la
citerne, en l'élevé, au dessus du plan de
la citerne de l'édifice. (voir le croquis annexé ci-joint.)

Il faudrait pratiquer sous chaque tuyau une
chambre de décharge et ouvrir la partie
horizontale du tuyau d'un fort robinet de décharge.

Vous avez reculé le bâtiment vers la montagne
pour obtenir une grande largeur de grés. Vous
avez installé un balcon de 2,00 mètres le bâtiment,
vous avez songé à établir votre citerne dans une
partie du terrain dont la hauteur à déblayer est
beaucoup plus grande que celle des présidents du projet.

Je suis sûr de vous dire que les inconvénients et
la difficulté après que vous auriez pu me donner
nos ordres à bon escient. Veuillez me les donner
au plus tôt ; quel qu'il soit, il sera très
agréablement accueilli.

Banyuls sur mer. 20 février 1882.

Je vous prie d'excuser l'obligance de me dire à que vous
pensez de ma proposition.

11. Vous n'avez pas remarqué que vos appartements,
Cabinet et laboratoire, sont percés au projet d'une
cheminée chacun. Cette cheminée se fait à l'angle de
la cloison contre le mur de face.

On peut si vous le jugez nécessaire, installer une
cheminée dans chacun des 8 Cabinets de travail.

Le surcroît de dépenses serait d'environ 500.⁰⁰.

Réponse à ce sujet.

Je fais refaire ma lettre à Perpignan en double
expédition; l'une vous sera envoyée à Moscou &
l'autre à Paris pour gagner du temps.

Je vous prie d'excuser, très honoré
Monsieur, votre bien dévoué serviteur.

Manon

Seguinde du plan de drainage du rez de chaussée.

Les lignes rouges indiquent une rigole d'environ 0.30 en creux de
sol, une centimètre de gros dalle de 0.10. Ces rigoles auraient 0.30
de largeur; elles seraient garnies de pierres rondes ou galets. Sur ces
galets on formerait des graviers de 8 ou 3 centimètres, laissant beaucoup
d'eau et enfin le dalle irait sur ces graviers.

La rigole du côté de la mer serait plus basse que sa parallèle.

Les points B formeraient la hauteur des pentes qui seraient aux
points de fond marqués F. Le point F recueillerait toutes les eaux qui
déborderaient par un petit acqueduc de Pon R.

Les autres lignes en pointillés indiquent la profondeur du point
au-dessus du rez de chaussée.

Je vous prie de m'excuser de me renvoyer un des deux croquis approuvés
par vous et un des deux exemplaires de ma lettre.

Très honoré Monsieur.



Votre lettre et votre dépêche sont venues me
rejoindre à Trak de Mollo, par une altitude
de 240^m et à 62 kilomètres de Perpignan.

Arrivé ce matin à 3 heures, je suis reparti pour
Banyuls à 10^h.

Notre bâtiment a éprouvé un retard sensible
à la suite de pluies qui mouillèrent un peu les
lames des parquets. Le bois a dû sécher avant
d'être employé.

Le bâtiment est couvert depuis 3 ou 4 jours.

Les plafonds et les parquets seront tous terminés vers
la fin de la semaine. A cette même époque la
cloison sera finie; elle se dirige vers la croisée de
la cuisine de garde de manière à installer facile-
ment une pompe soit dans cette cuisine, soit
à l'extrémité de la grande salle du rez de chaussée.

Le 6 Mars tous soirs, commença l'installation
de vos appareils et tubes de travail, tant au rez de
chaussée qu'au 1^{er} étage. Le bâtiment n'est pas
encore pas totalement terminé à cette date, mais
l'installation sera possible, facile même. Quelques
rendrements me sont indispensables. Je procéderai
par questions et vous priez de vouloir bien me
répondre sans aucun retard.

1^o Préférer sans installer la pompe qui pousse

l'eau de la citerne dans la cuisine ou bien dans la grande salle?

8° Voulez-vous que je commande moi-même cette pompe à Terzipigoni, où l'on trouve une fabrication et assez bon marché.

Ce serait une pompe d'isolant et non d'évier.

9° Quel cube d'eau de mer voulez-vous emmagasiner dans la cuve? quatre mètres cubes suffiront-ils, ou bien devons nous faire un réservoir de 6 mètres cubes?

10° Et quelle hauteur au-dessus du sol du rez-de-chaussée devons nous placer les tuyaux qui amèneront l'eau de mer dans les aquariums?

Combien y aura-t-il de ces tuyaux et quelle place devront-ils occuper en plan?

11° Adoptez-vous les tuyaux de cuivre pour l'arrivée de l'eau de mer de la cuve aux aquariums ou bien préférez-vous le plomb? je ferai cette installation si vous le jugez utile, vous laissant le soin de placer les robinets pour l'alimentation des aquariums, à moins que vous ne m'indiquiez à ce sujet, des instructions précises.

12° Je pense que vous emerez avec la locomotile et la pompe, les tuyaux d'aspiration et de refoulement depuis la mer jusqu'à la cuve.

Sur ce je laisse dans la maçonnerie de la cuve un orifice pour poser le tuyau d'amenée?

13° Un diamètre de 0.08 (intérieur) suffirait-il pour le tuyau de distribution d'eau de mer aux aquariums?

Sur ce tuyau conducteur, quel diamètre préférez-vous pour conduire l'eau aux diverses parties du local? Avec le plan et la hauteur d'élage

vous pouvez déterminer la longueur de ces petits tuyaux et la place de la soudure à ménager.

14° Je compte tracer la grande salle sur le chaufour (pour enlever l'eau de mer), suivant le croquis joint à ma lettre. Veuillez me dire si cela vous convient.

15° Comme la Commune de Banyuls-sur-mer ne s'est engagée à fournir que 500 mètres carrés de terrain, que le bâtiment s'est reporté vers les rochers de 4.500 mètres de plus que ce qui était prévu, ces 4.500 mètres seront suffisant pour conserver derrière le bâtiment un terrain suffisant.

La commune trouve que elle a fait assez de sacrifices et ne paraît pas disposée à donner plus de 500 mètres carrés. Si nous nous arrêtons aujourd'hui à cette surface, (elle sera considérée plus tard comme insuffisante) le propriétaire peut devenir plus exigeant lorsqu'on lui demandera l'octroi de la superficie à amener à l'établissement. Son prix actuel est de 2.500 à 3.000 mètres carrés. Veuillez m'autoriser à prendre 200 ou 300 mètres de plus et de porter la dépense sur les crédits autres que ceux accordés par la Commune. Il serait regrettable de ne point prendre dès aujourd'hui le terrain nécessaire.

16° La modification que vous indiquez pour l'installation de votre Cabinet et de votre laboratoire est très facile, les cloisons n'étant pas encore terminées. Je trouve que votre idée d'agrandir le magasin n'est point pratique car, en raison des portes a et c et de la croisée d, vous ne pourriez rien emmagasiner dans l'espace compris sur le corridor.

Je préfererais donc former la modification, au simple changement de destination des appartements en façade sans rien toucher au Corridor et exécuter le croquis joint à ma lettre (Plan du 1^{er} Etage)

N^o de Sacaze Desbriers a été d'avis de modifier l'emplacement du bâtiment et de le rebâter assés sur les rochers pour avoir, autant que possible, la vue du premier étage sur une partie de la pleine mer. Il a aussi désiré augmenter la largeur du quai devant le bâtiment. Ces deux mesures ont eu pour résultat d'augmenter le cube des déblais et de prendre une plus grande surface de terrain.

Il a fallu aussi, afin de faciliter la prise d'eau de mer, qui doit alimenter les aquariums, construire un petit tunnel dont la dépense s'éleva à 600 francs au maximum.

Malgré tout cela, et grâce au rabais de 13 p. 100 consenti par l'entrepreneur, je suis en droit d'espérer que le service total de dépenses n'excédera pas de 6000 nos premières provisions. Ce ne serait donc qu'une somme de 1000 qui serait dépensée en plus de ~~celle~~ l'accident de 200 francs imputé par la Commission ~~projetée~~ qui, elle, négligea de le prévoir, par ce que pourraient coûter ses ouvrages.

Je reconnais avec vous, Monsieur le Préfet, que le Département ne peut être engagé au delà des 30 000 déjà votés par le Conseil Général et, en vous accusant réception de votre lettre du 27 Janvier, je reconnais meantime la réserve que vous faites au nom et dans l'intérêt du Département.

Je vous prie, Monsieur le Préfet
de l'assurance de mon respectueux dévouement.

A. Mamon

Perpignan, 8 Mars 1882.

Monsieur le Préfet des Pyrénées Orientales

Monsieur le Préfet.

J'ai l'honneur de répondre à votre lettre du 27 février dernier par laquelle vous avez été informé que « les dépenses effectuées à ce jour sous ma direction pour la construction du laboratoire zoologique de Banyuls sur mer, ont excédé de 12 à 15000^f le montant du projet qui a été soumis à votre approbation, projet pour la réalisation du quel le Conseil municipal de Banyuls et le Conseil Général avaient voté les ressources qui devaient suffire à son exécution ».

Je vous prie l'honneur de me dire ensuite que le laboratoire zoologique de Banyuls n'étant pas une



propriété Départementale, la responsabilité du Conseil
Général ne saurait, en aucune façon, être engagée dans
cette affaire au delà du crédit de 20.000^f représentant le
montant de la subvention qu'il a bien voulu inscrire au
budget pour favoriser la création de cet établissement.

Vous me priez, enfin, de vous accuser réception de
la présente lettre et de vous donner acte de la réserve que
vous entendez faire en cette circonstance au nom et dans
l'intérêt du Département.

Permettez moi, Monsieur le Préfet, de répondre
successivement aux trois paragraphes de votre lettre.

Les renseignements qui vous ont été fournis au sujet
de l'augmentation des dépenses sont inexacts, ainsi que le
prouveront, d'ailleurs, les mémoires définitifs que je dresse en
ce moment et que j'aurai l'honneur de vous envoyer dès
qu'ils seront terminés.

Je dois vous rappeler à ce sujet comment cette affaire
s'est engagée afin que ma responsabilité, en ce qui touche à
la dépense, n'aille pas au delà de ce qu'il est juste de
lui attribuer.

Les crédits alloués, tant par la Commune de
Banyuls que par le Département, furent votés avant que
le projet fût dressé. M^e de Lacaze Duthiers voulait

bien me confier ce projet et me priaient que, pour son exécution,
je pourrais disposer d'une somme de 33.000^f et du terrain que la
Commune devait fournir après l'avoir complètement débarrassé
à ses frais sur l'emplacement du local.

Le projet que je présentais s'élevait à la somme de
33.500^f, il aurait pu s'exécuter avec les ressources créées, car
j'étais assuré d'un rabais qui aurait couvert la différence.

Les dimensions du bâtiment avaient été fixées par
M^e de Lacaze Duthiers qui avait aussi prescrit les
diverses constructions accessoires telles que réservoir, citerne,
abri de la pompe... &c. Je dois remplir les conditions
minima prescrites par M^e le Directeur du laboratoire
et me conformer, en même temps, dans la limite des crédits.
Aussi le projet se ressentit-il de cette double exigence et
la commission des bâtiments civils, à l'examen de la quelle il
fut soumis, apporta des modifications, utiles à la vérité, mais
dont l'exécution devait exiger un supplément de dépenses
d'environ 5000^f, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire
le jour même que la décision de la Commission des bâtiments
civils fut connue.

Avant même de commencer les travaux, nous nous
sommes donc trouvés en présence d'une dépense excédant mes
prévisions de 5000^f.

De plus, pendant les voyages à Banyuls,

Serpigny 9 Mars 1882.



Monsieur de Lacaze Duthiers.

J'ai l'honneur de vous envoyer copie d'une
réponse que j'ai adressée à M^{re} le Préfet.
Vous trouverez dans ma lettre la reproduction
textuelle de celle de M^{re} Rivaud. J'ose espérer
que vous approuverez cette réponse; elle n'est,
d'ailleurs, que l'organe de la vérité.

Il y a aujourd'hui 9 jours que je ne lui
pas allé à Bangul; je n'étais jamais resté si
longtemps sans savoir à qui s'y parle. J'étais
après demain Dimanche.
qu'importe le fait, vous pouvez, lors que
vous le voudrez, venir installer les aquariums
du rez-de-chaussée.

Non commencent le bassin qu'on a
le bassin de la grande salle et, après celui là,
viendra le petit bassin ménager son local
estimer. Sans vous venir facilement
de l'après de ce de chauffe à la dernière.

La question d'écoulement de l'eau de
ce de chauffe sera vite résolue et mise à exécution
de que vous leur venir. Je me souviens qu'après
leur installation que vous leur faire pour
agir sûrement et bien.

Il n'est de même de la distribution d'eau
de sur dans les aquariums.

En somme je crois que la que vous voudrez
C'est à dire vers de de l'eau, le ce de chauffe
leur tenir, mais quelques détails de la Cuisine
de la salle. Le 1^{er} étage sera à peu près terminé
mais quelques cheminées de que de l'eau sera
très avancée.

La chose est finie. Local estimer va de

faire et leur tenir. Le réservoir, de 6,00^m,
sera fini, ainsi que le tunnel.

Il n'est, comme travail important, que
la question hydraulique.

Je vous envoie de Bayeux, dimanche
prochain, avec ple. de plaisir.

Meilleures agrées, Monsieur de Lacy. C'est
l'expression de mon respectueux dévouement

Maman

P.S. Les ouvertures de l'été du Midi ne
recevront aucune modification. Elles pourront
être légèrement diminuées.

Lorsque les deux Corps établis, le seront prononcés
qu'il me sera possible d'opportunes.

J'ai écrit Pascal au sujet de l'installation du
gaz à Banyuls. Il en est question, mais il est dit, quel
fonds peut-on faire sur cette espèce?

Je vais me mettre en mesure de tenir prêts
tous mes Comptes de dépenses pour le jour de
votre arrivée, qui ne peut manquer d'être prochaine.

Je vous prie, Monsieur de Lacaze -
Buthiers, d'agréer le mon respectueux dévouement

M. Monod

Banyuls, 22 Mars 1882



Monsieur de Lacaze Buthiers.

Je vous prie de m'excuser (c'est un voyage); tout est prêt
à votre arrivée. Les 2 chauffés et froids, du moins
en ce qui concerne la grande salle. La cheminée de
séparation entre la salle et la cuisine ne peut se faire
qu'en fer et à mesure de la pose de l'escalier, j'en ai
commencé l'entree et sera finie incessamment.

Les chambres du 4^e étage sont terminées; il ne manque
que la couche de plâtre au plafond blanc des plafonds. On
me l'a promis pour le 28 courant. Mais, si aujourd'hui on venait à installer
la table de travail.

Localité extérieure a été commencée aujourd'hui; le jour
me le terminer. Le bain de la grande salle sera
commencé lundi et terminé jeudi prochain. Deux jours
après, le bain de la petite salle sera terminé. Les
salle terminée enfin.

Le mineur qui creuse le tunnel travaille en jour et
... soit dans autres jours. Il me fait espérer que la trouée
serait faite dans 8 jours; dans le cas contraire.

Je ne va le soir dans de vos recherches qui, tout
en passant leur mal en patience, pourraient pas désirer
de vous voir à Banyuls; je lui tout à fait comme un
le chaudière - pompe qui nous fournira l'eau
chaude et la petite pompe pour l'eau froide marchera

lui rapidement libéré qu'il conviendrait le diamètre des tuyaux.

Vous devez vous décider, malgré les chutes, à adopter les tuyaux de Cuivre, le plomb ne sera pas soumis à l'eau de mer.

Ne pouvant vous voir, après de gagner du temps, me dire si vous acceptez les diamètres que j'ai mis avec l'assurance de vous proposer ?

Tuyau d'amenée d'eau de mer, du réservoir au bâtiment, 0,04 de diamètre.

Tuyau longitudinal de each de chauffe pour distiller l'eau de mer aux aquariums, 0,035

Tuyau longitudinal du 1^{er} étage pour distiller l'eau dans les divers Cabinets — ~~0,02~~ 0,02

Tuyau d'amenée dans le bassin de la grande salle, passant sous dans le tuyau longitudinal, 0,03

Tuyau de fuite de la bassin, conduisant l'eau dans le bassin sous les escaliers extérieurs, 0,04. Ce tuyau avait un diamètre assez fort pour pouvoir opérer rapidement la vidange du bassin.

Je ne puis être en vain le tuyau qui s'adapte à la pompe, tant pour la régulation que pour le refoulement. Ces tuyaux seront vite fabriqués un fois que vous aurez déterminé leur diamètre.

Bien que je sois sûr de faire tous les divers diamètres, la pose des tuyaux ne serait faite qu'après votre avis. Je commande tout de suite une

Certaines longueurs de tuyaux pour en avoir même à fabriquer un fois que vous lez avisés.

—
Dix mon ami, à 6^h du soir, j'ai bien vu M^r Duverrier et n'espérais plus de lui s. le lettre donnée à la question d'argent. Non attendu le mandat signé par vous, mandat qui sera annulé et remplacé immédiatement par un mandat de crédit au nom d'un régisseur, soit le propriétaire de Portevra, soit M^r Pascal.

Le laboratoire ne me paraît pas devoir être considéré comme un projet départemental. Le Département est borné à subventionner un établissement scientifique et à vouloir pousser qu'il ne soit pas indifférent à la fluctuation de laboratoire dans les pays orientaux. Il n'a pas en intention de se charger à la charge et j'estime, en ne lui demandant pas cette charge nouvelle, que vous pourrez obtenir plus facilement de lui quelques mille francs que vous ferez défaut.

Il ne paraît pas juste non plus de faire endosser et entériner par la Commune de Bougué. Mon avis est que l'Etat seul doit être considéré comme propriétaire. Les représentants de la Commune et du Département prendront certainement une résolution dans ce sens et l'Etat ne pourra point le dérober.

Vous devez parler à cette éventualité presque certaine et recevoir quelle de grande en charge au Compte de l'Etat. Mais à ce lieu qu'il faut, et

24 Mars 82

trouvé à Bengale, non seulement relativement,
mais absolument — J'ai oublié de vous dire
que vous auriez la vue de la mer et du labora-
toire — Vous voyez que dans ces conditions la
nous dépensons moins qu'à l'hôtel tout en
étant chez nous et en ayant le choix surtout
de la nourriture, qui demande ici un certain
apprentissage pour s'en procurer —

Madame Frère m'a parlé d'une autre
maison également sur le port, trois étages
cella-là, salle à manger & cuisine en bas,
une chambre & un cabinet au premier,
même disposition au second — Le prix lui est
inconnu; si vous désirez, je m'en infor-
merai —

Je suis complètement installé, et je
travaille ferme, surtout une espèce que
ces pêcheurs me rapportent en quantité
& que je soupçonne être la *Cucumaria do-*
livolum; le mémoire de Selenk'a que j'ai
emporté est insuffisant pour la détermi-
ner des espèces; je prie monieur Selage
de bien vouloir m'envoyer la caractéristique
de la dite *Holothurie* —

Monsieur & cher maître



Depuis ma dernière lettre, la
construction de la boiserie à 1^{er} étage
de premier étage est terminée quant
à la maçonnerie, ce qui reste à y faire
est l'ouvrage des charpentiers — On
a attaché le rez-de-chaussée; le
lagement du jardin et sa cuisine
sont délimités & les deux marches
conduisant à la salle des aquariums
sont posées — On avait commencé
à s'occuper de l'escalier donnant
accès à la maison, mais depuis
trois jours que le mistral souffle on

bonpète, les ouvriers ont déserté le labo-
ratoire, quoique, à mon avis, rien ne les
empêcherait de travailler dans l'intérieur -

M^r Ramond est venu avant-hier,
il a dû vous écrire; il a constaté que
cela n'avait pas marché aussi vite que
cela aurait pu; en tous cas votre présence
ici se fait de plus en plus vivement
sentir - L'embarcation marche à son
saït -

Quant à un logement dont vous
me priez de m'occuper, il me faudrait
savoir le nombre de pièces que vous vou-
driez avoir, et le laps de temps pen-
dant lequel vous comptez l'habiter,
car à partir de la saison des étrangers,
les appartements se louent plus cher -
Il y a bien un logement au-dessus de

nous, dans la maison de monsieur
Père, qui est parait-il, j'en crois, de
monsieur Pascal - Le logement se
compose d'une grande salle à manger, d'une
chambre à coucher à côté & d'une autre
chambre sans fenêtre; ^{il y a} chambre de domes-
tique, et l'on mettrait à votre disposition
une assez grande chambre au premier;
il y a une cuisine bien entendu - Le
tout pour 50 fcs par mois jus qu'au
premier juillet -

Si vous préférez le premier que nous
occupons, nous nous ferons un vrai plaisir
de vous le céder & de prendre le second;
la disposition est la même, sauf qu'il
y a un balcon - On nous a donné à choisir
entre les deux, nous avons bien entendu
pris le balcon, que nous sommes tout prêts
à vous céder - Je vous parle de cet
appartement parce que je sais qu'il
est le meilleur marché que vous pourriez

6
Nous avons fait une charmante excursion
dans le canot du futur patron de l'em-
barcation du laboratoire, vers le cap
l'abeille au delà; nous y avons rencon-
tré force Verses, ^{Siphonophores} Salpes etc, et
un bel exemplaire de *Cete de Venus*,
qui mesurait bien 0.80ct; il est
malheureusement mort avant la fin
de l'excursion -



J'ai eu le plaisir de voir
monsieur Flahaut, il y a quelques
jours; il est reparti très-vite après
un séjour de trois jours, ses devoirs le
rappelaient à Montpellier pour faire
quelques victimes au baccalauréat

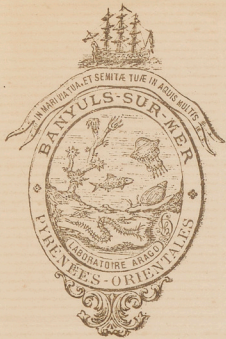
Monsieur Pascal a été charmant,
comme vous me l'avez écrit; c'est
un homme on ne peut plus aimable

qui est constamment à la disposition
de tout le monde -

Nous attendons, monsieur et
cher maître, tous votre arrivée
avec impatience, pour voir enfin
le laboratoire terminé et assister
à l'inauguration de cette œuvre dont
le mérite vous revient en entier et
qui suffirait à mettre votre nom
en relief, si cela ~~est~~ était encore néces-
saire -

Agreés, monsieur & cher maître,
les salutations respectueuses
de votre tout dévoué élève

Philly



Banyuls. S. M. Le 13 octobre
1882

Bon cher monsieur Ramon

M. Le maire de Banyuls m'ayant prévenu que
vous aviez remis entre les mains un procès verbal
de réception provisoire, je suis venu pour voir
si je pouvais ^{enfin} demander au ministère de
l'Instruction publique de recevoir le laboratoire
plusieurs de choses indispensables,

J'ai le regret de voir que ce que j'ai demandé,
demandes successives, au mois de Juillet et au mois
d'août n'est pas encore fait, ou finies.
et exigible, et au mois de mai, au mois de
à chacun de vos voyages etc

Par exemple la fosse qui longe la roche
est creusée dans des conditions telles
que les pluies dernières ont produit les infiltrations
dans la salle du Rez-de-chaussée;

Malgré les conduites sans surs de ^{la toiture} plombs dans la
Citerne manquent encore. Je puis celle de

Pour ces améliorations ^{ont été} faites par moi réclamées
exécution de ces travaux que je demande
depuis le mois de mai. J'ai fait des voyages

Sans nombre; j'ai supplié, vous et
les entrepreneurs d'en finir.

Je ne sais plus que faire. Je vous
ai écrit vous ne me répondez pas.

~~Le plan~~ ^{les limites} de la propriété que la Commune
doit céder à l'état, ~~est~~ ^{est} ~~tant~~ ^{est} indispensable et
ne m'ayant jamais été ^{indiqué sur un plan} ~~envoyé exact~~, j'ai dû prier
M. l'ingénieur en chef d'avoir l'obligeance de ~~aller~~ ^{aller} faire
les ~~plans~~ ^{les plans} ~~qui~~ ^{qui} ~~pourraient~~ ^{pourraient} servir par leur exactitude à
la rédaction des actes qui sont nécessaires à la conclusion
de l'affaire entre la Commune et le Gouvernement.

L'Administration Centrale me demande ~~instamment~~
d'en finir. Je ne sais plus que répondre et

Je crains ^{bien} que les lenteurs, dont je ne ~~peux~~ ^{peux} ~~rien~~ ^{rien}
faire, car je ne puis les attribuer à un mauvais ~~volonté~~
ne causent des dommages importants ^{à la Station} pas finies

Je repars fort peiné de voir ^{les choses ne sont pas finies} ~~qu'elles ne finissent pas~~
~~partir pour quelle cause~~ ^{et je viens} ~~à vous~~ ^{avec mes derniers} ~~à vous~~ ^{part de vouloir bien}
de ce que je puis dire en retournant à Paris à l'Administration.

V. m. ch. m. P. Lippellin de
mes sentiments & plus dévoués.

— au Tour - allé, par Cabane
Dadoque

SORBONNE
FACULTÉ DES SCIENCES
LABORATOIRE
de
ZOOLOGIE

Banyuls - Les 13 Octobre
1882.

*Ann 223 fin
1882/83
à la Sorbonne
avant novembre
cette lettre n'a pas été
envoyée
me si elle n'a été
à ce lieu et
appartient à la Sorbonne
à elle.*

Mon cher Monsieur Roumou

Monsieur le Maire de Banyuls m'ayant fait
connaître que vous aviez remis entre ses mains un
procès-verbal de réception provisoire, je suis venu
pour voir si je pouvais enfin demander au ministère
de recevoir le Laboratoire.

J'ai le regret de trouver ^{que} plusieurs des choses indispensables,
urgentes et secondaires successivement au mois de mai,
de juillet, et d'août, à chacun de mes voyages n'ont pas
encore été faites ou finies.

Par exemple le fossé qui longe à l'est le bâtiment
est creusé dans des conditions telles que les dernières
pluies ont produit des infiltrations dans la Salle de
Més-de-chaux. Il est mal fait.

Les conduits des eaux de la toiture dans la
Citerne manquent encore.

Je ne puis cesser de réclamer l'explication de ces
travaux que je demande depuis si long-temps.

J'ai fait de, Voyages sans nombre, j'ai supplié

Vous et les entrepreneurs d'ici finis.

Je ne sais plus que faire.

Je vous ai écrit vous ne me répondez pas.

Les Limites de la propriété que la Commune doit céder à l'État, étant indispensables et n'ayant jamais été indiquées sur un plan exact, j'ai dû prier M. l'Ingénieur en chef de vouloir l'obligeance de faire lever le plan qui servira pour son exactitude à conclure l'affaire.

L'Administration centrale me demande des finis, je ne sais plus que répondre, et je crains bien que ces lenteurs, dont je ne ~~peux~~ ^{peux} découvrir ^{pas} la cause. Car je ne puis les attribuer à une mauvaise volonté, ne causent des dommages importants à la Station.

Je repars donc fort peiné de voir que les choses ne sont pas finies et je viens vous prier encore une fois de vouloir bien m'informer de ce que je dois dire à l'Administration en rentrant à Paris.

Recevez, mes chers monsieurs, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

M. D. Lacaze Duthiers
v. m.

Perpignan 3 novembre 1882.



à Monsieur le Maire de Banyuls-sur-mer.

Monsieur le Maire.

J'ai l'honneur de vous envoyer le plan du terrain occupé par le laboratoire Arago. Cette surface occupée, teintée rose, ne s'étend que jusqu'à l'arête supérieure du quai. En dehors de cette ligne, et au nord, il faut déterminer la zone du domaine maritime, zone que le service des Ponts & Chaussées, seul, peut fixer.

Je vous serai donc très obligé de vouloir bien prier M^e Pons, qui ne vous le refusera sans doute pas, de tracer cette limite sur le plan ci-joint. Je pourrai, alors, donner la surface prise chez M^e Viguier, propriétaire. Ce sera la dernière opération que je ferai pour ce qui concerne le laboratoire, estimant ma mission terminée.

J'ai eu l'honneur de vous remettre le métré et le décompte définitif des travaux exécutés par l'entrepreneur. Le procès-verbal de réception provisoire est dressé. La surface de terrain à payer à M^e Viguier sera déterminée lorsque M^e Pons aura tracé la limite du domaine maritime. Mon intervention n'est donc plus nécessaire et je vous prie de vouloir bien faire part à M^e le Directeur du laboratoire qu'il veuille bien prendre telles mesures qui lui paraîtront utiles pour les travaux d'achèvement

de cette installation.

Il va sans dire que je reste à votre disposition pour tous les renseignements qui vous seront nécessaires sur la partie déjà exécutée.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire,
l'assurance de mon distingué dévoué

M. Monin

DÉPARTEMENT
DES
Pyrénées-Orientales.

Mairie
DE
BANYULS-SUR-MER.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté, Égalité, Fraternité.



Banyuls-sur-Mer, le 10 X^{bre} 1887

Monsieur Le Docteur à Lacaze Dethès
Paris

J'ai l'honneur et avec plaisir
à vous le reçu lettre par le sieur Escoubey
le travail qui lui avait été confié pour cet
œuvre fait, mais il prétend qu'il n'a jamais été
question de rigole ; et ne lui reste à faire pour
cette entreprise que les réparations et la corvée
de fait que ce n'est un peu léger si vous ne faites,
et m'a bien promis de le faire au bref délai.

Je ne sais plus quel moyen employer pour
vous faire adresser les plans de l'édifice par
le Centre, depuis le temps que je lui en ai
parlé et devant être terminés. Je vais donc
probablement à Perpignan et je m'occuperai de cette
affaire.

Je joins à cette lettre un plan avec lettre de
la Province, et ne craint pas que vous ferez
quelques avantages.

Vous regrettez tous ces retards, et vous nous
remerciez à votre disposition pour tout ce

A Monsieur

qui serait possible d'être fait.

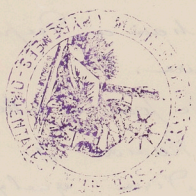
Je me fais un devoir à vous signaler un fait regrettable, et qui est très préjudiciable pour la justice et l'administration; les mandats ne lui arrivent pas régulièrement, cependant hier 16, j'ai attendu encore le mandat du mois en gîte, j'en crois que une démarche faite par vous mettra fin à cet état de choses.

J'ai vu M. François, il paraît content mais le temps est mauvais; il ne peut se procurer les animaux nécessaires pour ses travaux, il n'en serait pas étonné si M. le Ministre avait pris le bâtiment en charge et fait armer le bateau.

J'aurai l'honneur de vous écrire en mon arrivée à Papéguan, j'en espère que je pourrai vous rendre une bonne nouvelle.

J'ai l'honneur d'être
Monsieur le Comte de Lamoignon
Votre très dévoué serviteur
Le Maire

J. Paris



Voici un petit boud de
lettre à vous. me disant un
peu au sujet de choses - qu'il
faudra même grand train.

J'ai ma parole trop engagée
pour que vous ne m'aidez de
arriver à bien la tenir.

Croyez je vous prie à
mon entier dévouement

M. de Lacaze Duthiers

= d. s.

- Le Magasin et le logement du gardien
seront-ils à la même place.

ou trouver un moyen de les modifier

- si vous les avez déjà joints - le magasin - un
caveau de tortues - mais d'un terrain très petit
comme aspect.

Mais n'oubliez pas que l'Etat de nos
ressources locales est déplorablement - nous ne pouvons
rien avoir - plus le local - à moins que vous ne soyez
là même prochainement. Amicalement
M. de Lacaze Duthiers.

SORBONNE
FACULTÉ DES SCIENCES
LABORATOIRE
de
ZOOLOGIE

Paris, le 10 Mars 1884

Par Caban (Dordogne)

Le 12 de Juillet 1884.



Monsieur le Conseiller Général

Depuis huit jours je suis ici,
je l'annonçais ^{à un repos} peu de mon
voyage que j'ai voulu faire
sur l'océan. Sans y trouver de fraîcheur.
La journée de l'expédition à
Bardouy fut véritablement

SORBONNE

FACULTÉ SCIENCES

LABORATOIRE

terrible, jamais en Afrique
je n'ai plus souffert. Je partirai
dici le 17 par Paris où je
dois être le 20 - Je suis aujourd'hui
à Mr Pascal. y ai besoin de pièces
pour cette époque.

Je vous rappelle les choses bien
nécessaires.

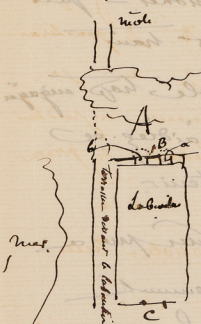
Un Escalier intérieur
un logement pour le Gardien
au moins 2 pièces.

2 cheminées comme on l'a vu sur dit
De l'air au dessus des plafonds et
chambres de travail car
par là en été on ne
pourrait travailler.

20 Coûte Douce.

une hauteur égale à celle de la pièce avec terre
Si plus tard une extension était
nécessaire - Il y aurait toujours

N'est il pas vrai, entre le bâtiment
et l'origine de la porte en A un



espace qui pourrait
être utilisé pour
la construction d'une chambre
peu profonde - et qui
renouvellerait des hauteurs.

au rez de chaussée
en B est une porte (Je Crois)

- il faudrait rétrograder
en (A) et (B) pendant
la construction et faire

qui me servirait à établir les bacs
en dehors lesquels recevoir la lumière
de haut, direct, seraient vus en dedans
au travers d'une glace et qui feraient
très bien comme point de vue en
entrant en C -

De Paris j'écrirai au nouveau
à Mr Pascal, et au préfet
mais avant mon départ j'ai

2^e étage

Estimation du travail

à

faire. Siqui Obbe

7.2007.00



Estimation Cortade et figure perlectuaries.

Ouverture
 bois - { 287,30
 23,76
 205,22
 27,14

 629,52

Lerrurie - 304,00
 238,20

 642,20

} Total 1265,72

a reduit 13% = $\frac{12}{13}$
 $\frac{36}{12}$

 156

1265
 156

 1109

chemin 937,90

 11865,71

Eding 1290,00

 4073,61

 4600

998

1489,64

 4600,00

 5989,64

Mogatin Mi'ramu - 2500⁺
 Mo. Cutzac 2000 -

2^e étage - 1250 -
 Mogatin 4000 -
 aquariu 1000 -
 reservoir - 1850 -

 8100 -



Aquarium - 1000f.

Cuivrite des coy
 de police
 et petite tour
 aquarium - 500

 1150

 4100
 1150

 9250
 + 2500

 11750

Reservoir -
 Rannou - 436.
 Cutzac - 1850.

Bois - 9250

 9250

 11600

Soit ce nivel
 red.
 11000f =

Cuivrite de cu.

12400

 11600

 800

 1000

 1000

remouir de la perlectel

Banyuls sur mer le 26 Juin 1883.



Monsieur,

Seriez vous assez bon, pour vouloir bien, me donner la préférence pour l'assurance Du Laboratoire Orago
Je représente le Progrès National (S^o)
Anonyme d'assurance contre l'incendie avec
Capital social de Douze millions, le siège
social est rue de Richelieu 102. Vous étiez
si même d'avoir tous les renseignements
nécessaires. Permettez moi de vous dire
que vous serez satisfait sous tous les rapports
avec cette Compagnie et vous débarrasserez
votre service qui attend encore la petite
amélioration qui m'avait été promise
sur la surveillance des travaux sous la
gestion de M. Ramon et que ce dernier ne
m'a jamais donné; D'autant pour motif
que c'était à vous de l'ordonner.

Dans l'attente que vous voudrez bien m'accorder
et accueil bienveillant que nous vous connaissons.

Agreez, si vous prie, Monsieur
l'assurance de mon parfait dévouement et de
mon profond respect,

A. Kinget
ex employé à la municipalité.

Monsieur D. Lacaze Duthiers membre du P. Institut

110 Cortade

-



vers Hans - et
projets -
Nouveaux

CORTADE

MENUISIER

BANYULS-SUR-MER

(Pyrénées-Orientales)

Banyuls-sur-Mer, le

6 Juin

18 82

Monsieur de Lacaze

J'ai vu avant d'envoyer à Monsieur
Pascal et Monsieur votre domestique de
vous faire savoir l'état de nous en sommes
pour l'escalier du 2^e étage j'ai réfléchi et j'ai
eu l'argent de vous le faire savoir par moi-même
Nous sommes en train de poser l'escalier et nous
pourrions compter qu'il sera tout à fait terminé
dans le courant de la semaine.

Si je ne me suis pas plus pressé c'est que j'ai
certainement devant moi qu'une fois que l'escalier sera
terminé les travaux resteront comme ça sans
repandre le reste.

Et comme je ne pourrais venir d'un autre côté comme
vous dirais que ce n'est pas que je perde mon
temps je ne suis un peu de gêne pour ne
mettre en mesure queant l'autre travail sera
totalement décelé.



Recevez Monsieur de Lacaze
mes sentiments respectueux

Jacques Cortade